

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine



Sommaire

Le mot du Président.....	3
La transition énergétique et climatique se fera aussi sur notre territoire.....	4
À la rencontre du public en 2015.....	6
Les partenaires techniques du Parc.....	7

AXE 1 - DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.....8

Réserve naturelle régionale de Taligny, 1 ^{ère} année d'actions sur la réserve.....	9
Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau (49).....	10
Natura 2000 : animation du site de la Champagne de Méron et plaine de Douvy (49).....	10
Natura 2000 : animation du site Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (37).....	11
Natura 2000 : animation du site du Complexe du Chan-geon et de la Roumer (37).....	11
Création de la Réserve naturelle régionale «Étang et boisements de Joreau».....	12
Protection du Busard cendré.....	14
Accompagnement de la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine pour l'élaboration de sa Trame Verte et Bleue.....	15
Le Parc reconnu «Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte».....	16
COP21 - animations à destination des habitants.....	18
Évolution de la réglementation de l'affichage publicitaire.....	19
Avis sur les projets d'aménagement.....	20
Conseil et suivi des documents d'urbanisme.....	21

AXE 2 - UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS.....22

Soutien aux marchés de pays du Canton d'Allonnes..	23
Organisation de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux de qualité.....	24
8 ^{ème} édition du concours Éco-trophée.....	26
Création d'un groupement d'artisans de l'éco-construction.....	28
La marque Parc appliquée au tourisme	29
Création de sentiers nature.....	30
Carnet de découvertes et carte touristique.....	30
Maîtrise des activités nautiques de la Loire et de la Vienne.....	31

AXE 3 - UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT À LA COOPÉRATION.....33

Démarches pédagogiques.....	34
Contribution du Parc aux Temps d'Accueil Péri-Éduca-tifs.....	35
L'Homme et la rivière, thème phare de l'année 2015..	36
Prêt d'expositions.....	38

L'ÉQUIPE DU PARC ET LES INSTANCES.....40

Composition du bureau.....	41
Le personnel du syndicat mixte en 2015.....	43
Accueil des stagiaires et services civiques.....	45

Le mot du Président

Les années parlementaires 2015-2016 ont été particulièrement denses. Elles ont été notamment consacrées à deux projets de loi qui concernent directement les missions et les activités de notre Parc, lequel s'implique depuis plus de 10 ans sur la maîtrise des gaz à effet de serre, puis récemment, par voie de conséquence, à l'adaptation au changement climatique.

Ainsi, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte promulguée le 17 août 2015 réaffirme les objectifs du plan climat énergétique du territoire porté par notre Parc pour une limitation des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et la sobriété énergétique.

Les thèmes prioritaires de cette loi tels que la rénovation thermique des bâtiments, la mobilité, l'économie circulaire et la lutte contre le changement climatique sont également ceux portés dans le cadre de nos politiques de développement local avec le soutien de nos partenaires techniques et financiers et tout particulièrement les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire et l'ADEME.

Notre forte implication depuis des années sur ces enjeux planétaires nous a non seulement permis d'être reconnus en juin 2015 par la ministre de l'écologie et du développement durable comme territoire à énergie positive pour la croissance verte mais aussi de contractualiser avec l'ADEME sur un programme déclinant des actions pour l'adaptation au changement climatique.

Cette reconnaissance a permis à ce jour de faire bénéficier au territoire de 1 450 000 € de crédits supplémentaires.

La seconde loi est celle pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 et qui a fait l'objet de nombreux débats et d'échanges entre les chambres.

Cinq articles concernent directement la politique des Parcs naturels régionaux. Ils portent sur la reconnaissance de leur rôle en matière de coordination des politiques publiques sur leur territoire. Ils confirment les Parcs comme partenaires privilégiés de l'État et des collectivités en matière de préservation et de valorisation de la biodiversité et des paysages.

Cette loi porte également les classements des Parcs de 12 à 15 ans.

Un décret est en cours de rédaction permettant de clarifier la possibilité d'adhésion de collectivités durant la durée du classement.

Ces lois confirment l'efficacité de la politique et des actions menées au sein des Parcs naturels régionaux et sont des leviers pour déployer localement des actions en faveur de la transition écologique et énergétique.

Je profite de cette occasion pour remercier tous les partenaires qui agissent à nos côtés au quotidien pour les mettre en œuvre.

Certaines de ces actions s'illustrent déjà dans ce rapport d'activités de l'année 2015 que je vous propose de découvrir dès à présent.

Bonne lecture !

Benoît BARANGER
Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

///// La transition énergétique et climatique se fera aussi sur notre territoire

Le Parc naturel régional poursuit le travail mené depuis dix ans sur son territoire et bénéficie d'enveloppes financières pour mener des actions concrètes en faveur de la transition énergétique et climatique avec les acteurs locaux.

/// La COP21 à Paris : une impulsion pour la transition énergétique

L'année 2015 a été une année très mobilisatrice sur les enjeux climatiques et énergétiques. La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, rassemblant les chefs d'État du monde entier, s'est tenue au Parc des Expositions Paris-Le Bourget du 30 novembre au 11 décembre derniers.

La COP21 (pour 21^{ème} Conférence des Parties sur le changement climatique, après celle de Rio) visait à trouver un accord international pour limiter la hausse des températures d'ici 2100, en produisant moins de gaz à effet de serre. Elle a eu un écho au sein de la société civile, des associations, des collectivités. Nombre d'entre elles se sont mobilisées pour préparer cet événement, lui donner l'ampleur qu'il méritait et pour relayer les débats.

L'État français, qui accueillait la rencontre a déployé un arsenal de mesures pour montrer son implication dans la lutte contre le changement climatique.

- La loi sur la transition énergétique est venue clarifier des grands objectifs de la transition énergétique nationale et rebattre les cartes des politiques climatiques locales.
- L'appel à projet Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEPCV) a apporté aux territoires qui ont su s'en saisir, des fonds pour investir dans la transition énergétique.
- L'ADEME a mis en place de nouveaux systèmes d'accompagnement des collectivités, via des Contrats d'Objectifs Territoriaux Énergie Climat (COTEC), qui poussent l'ambition des territoires et peuvent apporter des financements conséquents sous réserve que des objectifs opérationnels soient atteints...

/// Le Parc naturel régional une opportunité pour la transition énergétique, une opportunité pour son territoire

Le Parc, engagé depuis 2006 dans un Plan climat énergie territorial (PCET), a développé une stratégie et des outils d'animation avec ses partenaires autour des questions énergétiques et climatiques.

Sensibiliser...

Le Parc a apporté sa contribution à la COP21 en organisant 40 ateliers dans le courant de l'année 2015 et en sensibilisant plus de 1200 habitants dans des animations en lien avec des projets de territoires, portés par des collectivités, des associations, des établissements scolaires ou des collectifs citoyens. Son atelier « Voyage en 2050 », qui parle et fait parler de l'avenir du territoire, a été présenté au Grand Palais pendant la COP21.

Le spectacle « Atmosphère atmosphère », co-produit par le Parc et la compagnie Spectabilis en 2011 a été joué à Andard, commune de Loire-Authion lors d'un forum sur le climat et à Brézé, pendant la COP21 mais aussi en Algérie, au Niger et au Bénin.

Soutenir les acteurs locaux dans la réalisation de leur projet

Lauréat de l'appel à projet TEPCV, le Parc a obtenu pour ses communes une aide de 1 000 000 € afin d'investir dans la transition énergétique. Il a lancé un appel à initiatives pour financer leurs investissements en matière d'isolation écologique de bâtiments publics, d'aménagement durable, de mobilité douce et de circuits courts alimentaires. Les communes pourraient bénéficier d'une nouvelle tranche de 500 000 € dans le cadre des appels à projet TEPCV 3.

Le Parc naturel régional a aussi construit un Contrat d'Objectif Territorial Energie Climat (COTEC) pour s'inscrire dans la politique de l'ADEME. Ce projet permet de mettre en œuvre la politique énergie climat du Parc à travers neuf actions structurées autour des besoins du territoire :

- adaptation au changement climatique ;
- agroforesterie ;
- approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective ;
- écorénovation énergétique du bâti : « Isole Toit mais pas tout seul » ;
- économie circulaire ;
- filière économique bois-énergie ;
- énergies renouvelables participatives ;
- mobilisation des habitants ;
- revitalisation par l'habitat des centres-bourgs : « renouvellement villageois ».

Ces actions sont le résultat d'un appel à initiatives lancé par le Parc en septembre 2015 auprès des acteurs locaux et apporteront des financements (450 000 € au bénéfice du territoire de 2016 à 2019). Cette approche est résolument tournée vers le développement local et la transition énergétique.

/// Un projet de territoire qui s'adapte...

En 2006, le Parc naturel régional était novateur en construisant un Plan climat avant le Grenelle de l'environnement. En 2015, la loi sur la transition énergétique transfère à ses intercommunalités le pilotage des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCEAT).

Le Parc se propose d'accompagner les collectivités dans leur PCEAT, de co-porter des actions opérationnelles pour concrétiser la transition énergétique, en s'associant aux autres acteurs de l'énergie tels que les syndicats intercommunaux de l'énergie, les Espaces info énergie ou les Agences locales de l'énergie opérant sur son territoire. Le Parc reste pilote sur des axes peu explorés par les territoires, notamment l'adaptation au changement climatique et l'évolution des modes de vie pour mieux vivre le territoire de demain.

///// À la rencontre du public en 2015

193 participants



Défi famille à énergie positive

20 693 visiteurs
à la Maison du Parc



Atelier Kamishibai
pour les familles

4 810 enfants et jeunes concernés



Programme d'éducation
au territoire du Parc

250 participants à l'évènement
«Tous à l'eau ! Ou presque...» à
Montsoreau



Initiation à la pêche en bord
de Loire

619 participants



Animations et ateliers autour de
l'énergie et du climat

///// Les partenaires techniques du Parc

Abbaye de Fontevraud	Fédération d'Indre-et-Loire pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Agence Locale de l'Energie d'Indre et Loire	Ferme cheval-nature, M. Elliau
ASPIRE	Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité
Association communale de chasse de Mazé « L'Oriottière »	GRoupe d'ETude sur les Invertébrés Armoricaains
Association Alisée	FONDES Pays de la Loire
Association Brézé patrimoine	GABB Touraine
Association les Randonneurs Rabelaisiens	GAEC la Grande Prairie, M. et Mme Rousseau
Association Patrimoine et Traditions en Ridellois « PETRi »	Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes Anjou
Association CEDR (Culture et Développement Rural)	Hélice Terrestre
Association régionale des CIGALES	Histoire de fruits, M. et Mme Rivry
Attelage de Saint-Benoît, Mme Berthomier	Inspection de l'Education Nationale de Baugé, de Chinon, Doué-Loire-Thoué, Langeais, Saumur
Atelier végétal	Inter réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou
Bio Loire Océan	Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé – pôle 49
Carrefour des Troglodytes Anjou Touraine Poitou	Laboratoire de recherche CITERES-CNRS de l'Université de Tours (Département Aménagement de l'école polytechnique Universitaire)
CAUDALIS	Laurence Berthomé, diététicienne
CAUE d'Indre-et-Loire	Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégations Anjou et Touraine
CAUE du Maine-et-Loire	Maisons de l'Emploi du Chinonais et Saumur-Loire - Vallées d'Anjou
Centre Nucléaire de Production d'Electricité d'Avoine	Mission Val de Loire
Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire	Monde de Pierre-Frite
Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire	Odyssée Création, Coopérative d'Activité et d'Emplois Touraine
Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire	Office National des Forêts
Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire	PACT Indre-et-Loire
Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement	Patrick LOQUET, Consultant
Communauté de communes du Bouchardais	Poterie de la Rose bleue
Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou	Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne
Communauté de communes de la Région de Doué-La-Fontaine	Service départemental de l'architecture et du patrimoine
Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire	Société LUMO
Communauté de communes de Sainte Maure	Société Maigrir 2000
Communauté de communes Touraine Nord-Ouest	Syndicat Intercommunal du Bassin du Couasnon
Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire	Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
Conservatoire botanique national du bassin parisien	Syndicat Mixte du Bassin de l'Aubance
Coopérative d'activités et d'emplois Coup de Pouce de Maine-et-Loire	Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
Couleurs Sauvages	Syndicat Mixte du Bassin du Layon
CPIE Loire-Anjou	Syndicat Mixte du Pays du Chinonais
CPIE Touraine-Val de Loire	Syndicat Mixte du Schéma Directeur Saumurois
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de la région Centre	Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Négron
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire	Syndicats porteurs des SCOT du Saumurois, d'Angers Loire Métropole et du Chinonais
Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire	Troglodytes et sarcophages
Direction Départementale de Protection des Personnes d'Indre-et-Loire	Union Régionale des SCOP - Centre
Domaine du Clos Rousseau, M. Martin	
EARL Rabault, M. et Mme Barillé	
Echappée belle	
Ecomusée du Véron	
Entomologie Tourangelle et Ligérienne	
Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire	
Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire	
Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire	



////// AXE 1 ////

DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

/// Réserve naturelle régionale de Taligny 1^{ère} année d'actions sur la réserve



Chiffres clés

550 données naturalistes capitalisées

245 mètres de haies plantées

Située à proximité de la commune de Chinon, la Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny s'étend sur 20 hectares. Des inventaires naturalistes et des travaux y sont menés à l'initiative du Parc.

/// Mise en place de suivis naturalistes

Suite au classement en 2014 de la Réserve naturelle régionale du marais de Taligny, les premières actions définies par le plan de gestion ont pu être engagées cette année.

Celles-ci ont pour but d'atteindre quatre objectifs principaux :

- la restauration hydraulique du marais ;
- la gestion d'une diversité d'habitats ;
- l'approfondissement des connaissances naturalistes du marais ;
- la valorisation et l'appropriation du site par le public.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année, plusieurs suivis naturalistes ont été effectués par le Parc et le CPIE Touraine-Val de Loire, dont :

- une recherche de plantes protégées ;
- un inventaire des orthoptères (criquets, grillons...) ;
- le suivi annuel des oiseaux.

Ces multiples suivis ont permis de découvrir de nouvelles espèces rares (comme le Campagnol amphibie) et de capitaliser 550 données naturalistes, améliorant la connaissance du site.

/// Des travaux à poursuivre

En parallèle, la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire a engagé les premiers travaux de restauration du site au mois de septembre 2015 avec notamment l'abattage d'environ 500 tiges de peupliers, le débroussaillage de plusieurs secteurs du marais et la plantation de 245 mètres de haies.

Enfin, le marais continue d'être pâturé en saison estivale par les bovins d'un exploitant local, assurant ainsi l'entretien et le maintien d'une pratique agricole durable.

Pour l'année 2016, de nouveaux suivis naturalistes sont programmés et des travaux de régénération de la roselière seront réalisés.

Plan de financement : 47 000 € HT

Région Centre-Val de Loire (64 %)

Département d'Indre-et-Loire (24 %)

Communauté de communes Chinon Vienne et Loire (12 %)

/// Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau (49)

En 2015, Le Parc et ses partenaires se sont mobilisés pour l'animation du site Natura 2000. Le Parc et la Chambre d'agriculture ont accompagné l'important remaniement des « mesures agro-environnementales », les contrats souscrits par les éleveurs volontaires pour participer activement à la préservation des prairies et des espèces remarquables du site.

26 éleveurs se sont ainsi engagés, pour cinq nouvelles années, à mettre en œuvre des pratiques extensives (fauche tardive, faible chargement en animaux, pas de fertilisation ni traitements chimiques) sur un peu plus de 460 hectares de prairies.

La LPO Anjou a mené de nombreux suivis naturalistes permettant d'améliorer les connaissances scientifiques sur les espèces du site et s'est fortement impliquée, comme les années passées, dans les actions d'inventaire, sensibilisation et suivi en vue de la préservation des Sternes.

Enfin, dans le cadre du Contrat pour la Loire et ses annexes, animé par le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire et la Fédération départementale de pêche de Maine-et-Loire, des travaux de restauration de boires ont été réalisés par différents acteurs (commune de La Daguenière, association locale de pêche de Blaison-Gohier...) ; ces travaux permettent d'améliorer les conditions écologiques favorables aux espèces piscicoles patrimoniales.

Plan de financement : 71 430 €

Etat (DREAL Pays de la Loire) (50 %)

Europe (FEDER) (50 %)

/// Natura 2000 : animation du site de la Champagne de Méron et plaine de Douvy (49)

Chiffres clés

31 contrats agro-environnementaux signés en 2015 pour 5 ans

260 Œdicnèmes criards observés à Méron

Plan de financement : 59 800 €

Etat (DREAL Pays de la Loire) (50 %)

Europe (FEDER) (50 %)

Les effectifs d'outarde, l'espèce emblématique du site, demeurent stables ; dix autres espèces d'intérêt communautaire ont pu être régulièrement observées, dont le Circaète Jean-le-Blanc, le Pipit farlouse ou le Faucon émerillon. Une étude sur les insectes a également permis de mieux cerner les exigences alimentaires des oiseaux insectivores, notamment au moment de l'élevage des petits, et de mieux comprendre l'importance de ce site en tant qu'espace de nourrissage.

L'année 2015 a aussi été marquée par le renouvellement des mesures agro-environnementales, engagements concrets pris pour 5 ans par 35 agriculteurs en faveur de l'outarde.

Le Parc, la LPO et la Chambre d'agriculture ont été fortement mobilisés pour les accompagner.



/// Natura 2000 : animation du site Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (37)

Le Parc co-anime ce site avec la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et le CPIE Touraine-Val de Loire. 33 exploitations sont concernées par des contrats agricoles, représentant ainsi 614 ha.

21 jeunes et huit mâles chanteurs de Râle des genêts, espèce phare du site, ont été recensés, dont un en vallée de l'Indre à Rivarennes. Des mesures d'urgence, avec l'appui de la Fondation LISEA ont permis de protéger 6,5 ha où vit l'espèce.

Les communes de Huismes et Savigny-en-Véron ont bénéficié de financement dans le cadre du contrat de Parc pour la restauration de prairies et l'entretien d'arbres têtards. Un inventaire de ces arbres présents dans le Véron a débuté avec le travail d'une stagiaire.

Chiffres clés

33 exploitants impliqués dans des mesures agro-environnementales

8 mâles chanteurs de Râle des genêts recensés (contre 4 en 2014)

11,5 ha restaurés en prairies

1500 arbres têtards recensés sur le Véron

Plan de financement animation Natura 2000 : 63 534 €

Etat (DREAL Centre) (100%)

Plan de financement restauration de milieux naturels : 24 338 €

Région Centre-Val de Loire (76 %)

Commune de Huismes (13.5 %)

Commune de Savigny-en-Véron (10.5 %)

Plan de financement de la mesure d'urgence râle des genêts : 4 600 €

Fondation LISEA Biodiversité (100 %)



//// Natura 2000 : animation du site du Complexe du Changeon et de la Roumer (37)



Plan de financement : 26 773 €

Etat (DREAL Centre) (100 %)

Le Parc assure en régie l'animation du site. 17,5 ha de prairies et 1147 mètres de haies ont été engagés en mesures agro-environnementales sur cinq ans par deux exploitants. À l'occasion des diagnostics des parcelles, plusieurs espèces patrimoniales ont pu être identifiées telles que le Cuivré des marais, le Mercure (papillons) ou le Criquet ensanglanté.

Des inventaires naturalistes se sont déroulés sur l'étang communal de Gizeux, site botanique remarquable, avec l'aide d'une stagiaire du Parc, en vue de la création d'un plan de gestion.

L'Azuré des mouillères, papillon rare, a fait l'objet de suivis spécifiques sur les landes par l'association Caudalis.

/// Création de la Réserve naturelle régionale "Étang et boisements de Joreau"



Chiffres clés

92 hectares concernés

700 espèces de faune et flore recensées

47 espèces de libellules

Lieu de promenade et de loisirs, le site de l'Étang et des boisements de Joreau a été classé Réserve naturelle régionale, reconnaissant ainsi sa richesse en matière de biodiversité.

/// Des espèces rares de libellules

Le 28 septembre 2015 a été créé officiellement la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de l'Étang et des boisements de Joreau, située sur la commune de Gennes-Val de Loire (49).

Ce site a bénéficié de ce label de protection au titre de la grande richesse écologique représentée par la mosaïque de parcelles forestières, de landes et de prairies avec, au centre, un étang de 7 ha d'une très grande richesse.

Le diagnostic écologique réalisé en préparation de ce projet, a permis d'identifier 47 espèces de libellules différentes, dont deux très rares et protégées en France : la Leucorrhine à front blanc et la Leucorrhine à large queue.

En tout, près de 700 espèces d'animaux et de fleurs ont été recensées sur les 92 ha de la RNR.

/// Un site propice à la découverte

En concertation avec tous les acteurs et gestionnaires du site (pêcheurs, Office national des forêts, associations naturalistes...) et sur demande de la commune, un plan de gestion de ce réservoir de biodiversité a été rédigé et propose 58 actions pour assurer la préservation et la bonne gestion du site. Il s'agit d'actions de restauration de milieux (entretien de la roselière...), de suivis naturalistes (libellules, oiseaux...) ou de valorisation du site pour les scolaires et le public.

La commune de Gennes-Val de Loire est désignée co-gestionnaire de la RNR pour les actions de restauration et d'entretien et le Parc Loire-Anjou-Touraine est également co-gestionnaire pour les suivis naturalistes. Des aides financières de l'Europe, de la région et du département (au titre des Espaces Naturels Sensibles) contribueront au financement du plan de gestion.

Localisation de la Réserve naturelle régionale



/// Protection du Busard cendré

Comme chaque année, le Parc et les LPO Anjou et Touraine se mobilisent pour préserver les nichées de Busard cendré qui s'installent dans les cultures de céréales. L'année 2015 aura été fructueuse pour leur reproduction à l'image de 2014. 132 jeunes ont pris leur envol.

En 2015, les moissons ont été précoces et un grand nombre de poussins et jeunes n'auraient pas survécu sans l'action de protection menée. Malheureusement, deux nids ont été détruits par des vandales, ce qui est répréhensible par la Loi.

Chiffres clés

80 nids repérés (contre 83 en 2014)

132 jeunes ont pris leur envol (142 en 2014)

Plan de financement 13 845 €

Région Pays de la Loire (67 %)

Région Centre-Val de Loire (33 %)



/// Accompagnement de la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine pour l'élaboration de sa Trame Verte et Bleue

Bien que située hors du périmètre du Parc, la Communauté de communes a été accompagnée par le Parc afin de préparer les réflexions liées au futur SCOT du Chinonais.

/// Une assistance du Parc

À l'été 2015, le Pays du Chinonais a lancé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Cet outil de planification reposera notamment sur la Trame Verte et Bleue (TVB) du territoire. Celle du Parc, élaborée en 2010-2013, couvre l'ensemble du Pays du Chinonais excepté la Communauté de Communes de Sainte Maure-de-Touraine (CCSMT). Afin d'harmoniser ce schéma et pour alimenter les réflexions liées au futur SCOT, le Parc a assisté cette Communauté de communes pour l'élaboration de sa Trame Verte et Bleue.

/// Une trentaine d'acteurs locaux associés

Cette étude s'est basée sur l'approche paysagère qui avait été développée par le Parc pour sa TVB et qui est reconnue à l'échelle nationale. De nombreux acteurs locaux ont participé : élus de la Communauté de communes, Pays du Chinonais, Conseil départemental, Conseil régional, Direction Départementale des Territoires (DDT), Chambre d'agriculture, syndicats agricoles, Fédérations de chasse et pêche, Syndicat de la Manse, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Office National des Forêts (ONF), associations naturalistes

et environnementales (Entomologie Tourangelle et Ligérienne, CPIE, SEPANT...). Les données bibliographiques et la connaissance du terrain de ces acteurs ont été complétées par un travail cartographique et des visites terrain d'un naturaliste et d'un paysagiste.

La Trame Verte et Bleue de la Communauté de communes, adoptée fin 2015, est venue alimenter le diagnostic du SCOT et servira l'atelier environnement prévu début 2016. La Communauté de communes va maintenant entrer dans une phase de mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions défini dans le cadre de cette étude. Le Parc reste mobilisé pour l'assister et accompagner le Pays du Chinonais pour l'élaboration du SCOT.



/// Le Parc reconnu "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte"

Lauréat de l'appel à projets lancé par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, le Parc Loire-Anjou-Touraine a pu mobiliser une enveloppe de 500 000 € au service de ses collectivités.

Au début de l'année 2015, le Parc a répondu à un appel à projet du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer qui cherchait à distinguer des territoires engagés dans une politique de transition énergétique en accord avec les attendus du projet de loi alors en discussion au parlement. Cet élan devait permettre d'illustrer l'engagement de la France sur les enjeux climatiques à quelques mois de la COP21.

Comme 212 territoires en France (dont la Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine), le Parc a été lauréat au titre des « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), c'est-à-dire ayant déjà engagé une stratégie et des actions concrètes. Ce titre n'est pas seulement honorifique car il a permis de mobiliser des crédits spécifiques pour aller encore plus loin : 500 000 € dans un premier temps pouvant aller jusqu'à deux millions d'euros sous certaines conditions.

Une fois les conditions d'attributions de ces aides connues, le Parc a procédé à un premier appel à initiatives, centré notamment sur l'éco-rénovation énergétique afin de renforcer le travail engagé sur ce sujet depuis plus d'un an.

Selon l'état d'avancement des projets et les montages financiers complémentaires, les fonds TEPCV permettent d'apporter entre 30 à 40 % du montant éligible de ces projets. L'ingénierie du Parc a été mise à disposition des collectivités pour le montage administratif et la définition technique des travaux.

À noter que certains de ces projets ne seront pas engagés, la collectivité ne pouvant finalement assumer l'engagement des travaux du fait de restrictions budgétaires. Malheureusement, les crédits mobilisés ne peuvent être réaffectés à un autre projet.

Chiffres clés

13 projets validés par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

500 000 € attribués pour des projets d'éco-rénovation énergétique

212 collectivités lauréates à l'échelle nationale



/// Cérémonie de récompense des projets reconnus par le ministère en 2015

Dès juin, 13 projets ont été sélectionnés afin de les présenter au ministère :

- Allonnes (49) : amélioration des performances thermiques d'un foyer rural en utilisant des matériaux écologiques.
- Cinais (37) : réhabilitation thermique du groupe scolaire : isolation des plafonds et murs avec des matériaux sains.
- Couziers (37) : isolation de la Mairie et remplacement des menuiseries.
- Faye la Vineuse (37) : réhabilitation de trois logements locatifs : isolation des murs, des rampants, des combles et du plancher avec des matériaux écologiques.
- Gizeux (37) : étude de programmation et d'aménagement d'un îlot du centre bourg.
- Grézillé (49) : isolation thermique et rénovation d'une salle communale.
- La Ménitrie (49) : rénovation thermique des locaux de l'école Pierre Perret : isolation extérieure, combles, toits, changement des menuiseries...
- Ligné (37) : restructuration de la mairie avec travaux d'extension, d'isolation, d'accès aux PMR.
- Luzé (37) : construction d'une salle socio-éducative par un système d'ossature bois remplie de paille.
- Rou-Marson (49) : réhabilitation de bâtiments communaux en restaurant scolaire grâce à une conception globale en éco-restauration.
- Communauté de communes du Pays de Bourgueil (37) : création d'un maillage de voies cyclables entre Benais et Bourgueil.
- Saumur (49) : étude de faisabilité d'un projet de construction d'une cuisine centrale et développement de l'approvisionnement en circuits courts.
- Villaines-les-Rochers (37) : acquisition d'un mini bus électrique.

/// Isolation par l'extérieur des locaux de l'école Pierre Perret de la Ménitrie



Avant



Après

/// COP21 - animations à destination des habitants

Le Parc accompagne les habitants vers une prise de conscience des enjeux climatiques et les invite à se mettre en mouvement à travers des actions concrètes. L'année 2015 aura été particulièrement propice à des projets et animations menés sur le territoire.

/// Des ateliers pour tout public

Le Parc propose lors d'événements plusieurs ateliers interactifs avec le public :

Voyage en 2050

Voyage spatio-temporel en 2050 pour faire connaissance avec une habitante de notre avenir et découvrir sa vie. Une belle rencontre pour s'interroger à son tour sur les évolutions de nos vies d'ici 2050, bousculées sans doute par l'évolution du climat.

Marmite norvégienne

Comment cuisiner du riz au lait ou des pâtes sans gaz ni électricité ? Grâce à la marmite norvégienne ! Les participants fabriquent ce caisson bien isolé qui permet de cuire à l'étouffée et de conserver le plat chaud pendant plusieurs heures.

Atelier mobilité

Un jeu de rôle pour expérimenter concrètement les solutions de mobilité proposées sur votre territoire.

Défi familles à énergie positive

Avec ses partenaires, Alisée en Maine-et-Loire et Couleurs Sauvages en Indre-et-Loire, le Parc organise le Défi familles à énergie positive qui rassemble tous les ans des dizaines de familles engagées dans la réduction de leur facture d'énergie.

L'atelier « Tu perds watt » s'adresse également aux familles et permet de partager des trucs et astuces pour diminuer au quotidien les consommations d'énergie à la maison.

/// Des projets menés avec les collectivités

Le Parc propose d'aider les territoires à développer des projets de sensibilisation autour des questions climatiques. C'était le cas de l'atelier Slam mené sur la Communauté de communes du Bouchardais, avec l'animation d'ateliers d'écriture sur l'avenir du territoire en 2050 s'adressant à toutes les générations, de l'école à la maison de retraite. La restitution des textes sous forme de Slam s'est faite au cours d'un spectacle à l'Ile-Bouchard le 11 avril 2015.

Le Parc a porté le projet et s'est associé aux forces vives du territoire.

En Maine-et-Loire, c'est la Communauté de communes Vallée Loire Authion qui s'est mobilisée, sous l'impulsion des élus d'Andard, pour proposer aux habitants un forum sur le changement climatique, en programmant le spectacle « Atmosphère atmosphère ». Cela a été l'occasion de mettre en avant les différents projets du territoire en matière de développement durable. Le Parc a accompagné la démarche en mettant à disposition son expertise et en finançant des animations.

En travaillant sur ce projet, les élus de la Communauté de communes ont réussi à se fédérer pour construire un réel projet « énergie, climat et biodiversité » sur la commune nouvelle de Loire-Authion.



Atelier d'écriture à l'Ile-Bouchard

/// Évolution de la réglementation de l'affichage publicitaire



Simulation avant/après incluant l'installation du mobilier d'entrée d'agglomération se substituant aux panneaux non réglementaires



Face à de nouvelles restrictions en matière d'affichage publicitaire, le Parc accompagne les communes et les acteurs économiques pour assurer la promotion de leurs activités ou leurs services en toute légalité.

/// Une mission de conseil menée par le Parc

Le 13 juillet 2015, une nouvelle réglementation concernant l'affichage publicitaire, issue du Grenelle de l'Environnement, est entrée en vigueur. La principale conséquence pour les communes françaises, qu'elles soient situées dans un Parc ou non, sont les fortes restrictions pour l'installation de préenseignes.

Ainsi, peuvent bénéficier d'une pré-enseigne dérogatoire uniquement les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales, les activités culturelles et les monuments historiques, classés ou inscrits, ouverts à la visite. Une charcuterie, un gîte, un restaurant, une station service, par exemple, ne sont donc plus autorisés à se signaler par une pré-enseigne.

/// Développer la microsignalétique

La solution de remplacement proposée est la Signalisation d'Intérêt Local (SIL).

Chiffres clés

5 réunions de sensibilisation organisées sur le territoire à l'échelle intercommunale ou communale

11 communes concertées pour la mise en place de Mobiliers d'Entrée d'Agglomération

18 communes pour lesquelles la collectivité et/ou des administrés ont bénéficié d'un ou plusieurs conseils techniques

Relevant du code de la route, cette microsignalétique répond à des normes précises notamment en termes de couleurs et d'idéogrammes pouvant y figurer.

Pour bénéficier de ce dispositif, une demande doit être effectuée au gestionnaire de voirie (en général : département hors agglomération et commune en agglomération).

Sur toutes ces questions, le Parc conseille et assiste les entrepreneurs ou les collectivités dans un souci de conciliation entre préservation des paysages et soutien aux activités économiques. Il émet également un avis aux demandes d'autorisation d'enseignes reçues par les DDT.

Enfin, le Parc encourage et assiste les communes pour la mise en place du Mobilier d'Entrée d'Agglomération (MEA). Ce dispositif, spécifique au Parc Loire-Anjou-Touraine, valorise les activités communales tout en apportant une solution de remplacement pour d'anciens dispositifs publicitaires.

Contacts utiles pour des questions réglementaires ou d'intégration paysagère

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine	Mélanie Chollet m.chollet@parc-loire-anjou-touraine.fr
Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire	ddt-publicites@indre-et-loire.gouv.fr
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire	lucette.monnier@maine-et-loire.gouv.fr gilles.menard@maine-et-loire.gouv.fr
Département d'Indre-et-Loire	lkulpa@departement-touraine.fr
Département de Maine-et-Loire	Agence technique départementale de Doué-la-Fontaine (pour le Sud Loire : 02 41 59 88 91) ou de Baugé (pour le Nord Loire : 02 41 82 69 45)

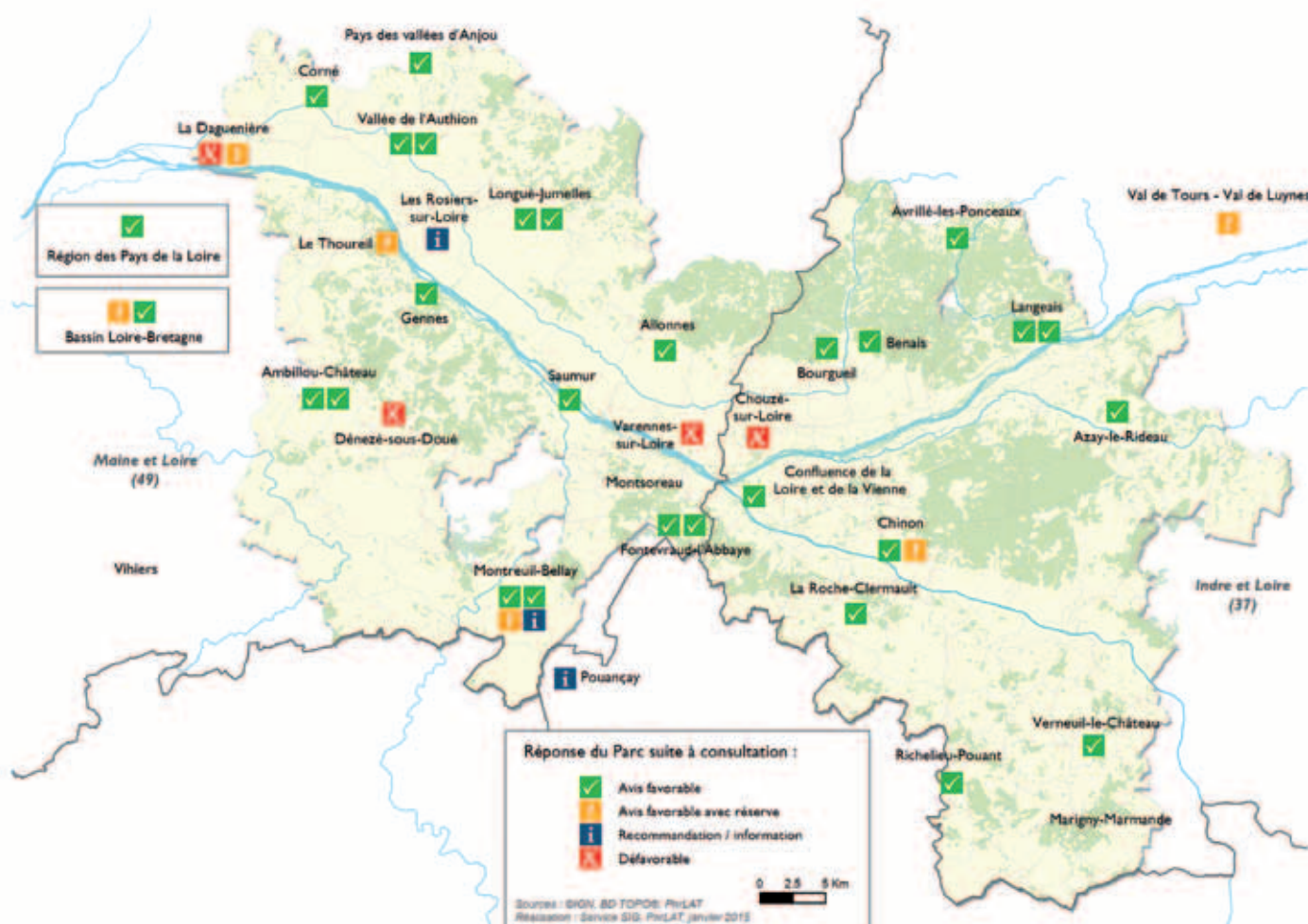
/// Avis sur les projets d'aménagement

Le Parc est sollicité par les Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire pour émettre des avis consultatifs sur les projets d'aménagement.

Il est parfois sollicité hors de cette procédure réglementaire par des communes ou des porteurs de projet souhaitant bénéficier d'une expertise du Parc. En 2015, les demandes ont doublé par rapport à 2014, et porté sur un large panel de thématiques. Les sujets concernant des milieux naturels ont été les plus nombreux, avec les questions liées à l'eau (aménagement de sites ayant un impact sur le milieu aquatique, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, plans de prévention des risques inondation), suivi de près par les projets d'urbanisme.

Nombre d'avis émis en 2015	33
avis favorables	29
avis favorables avec réserve	6
avis défavorables	3
pas d'avis par manque d'éléments	1
cas par cas (demande d'études d'impact)	1
simple recommandation	3

Répartition des avis donnés par le Parc en 2015



/// Conseil et suivi des documents d'urbanisme

Les équipes municipales nouvellement élues réfléchissent au meilleur moyen d'engager les révisions de PLU en intercommunalité. Mais la réforme territoriale complexifie la donne et très peu de projets sont lancés.

À titre d'exemple, le changement de périmètre du Pays du Chinonais impacte directement les études du SCOT qui ont été lancées.

Les participations du Parc à des réunions de travail préalables ou lors des procédures déjà lancées ont été l'occasion d'explicitier la Charte du Parc et d'insister sur la nécessité d'intégrer dans la réflexion les questions de mobilité et de Trame Verte et Bleue.

Les Communautés de communes du Bouchardais et de Doué-la-Fontaine et sa région, les communes de Parnay, Vivy, Vallères, Les Rosiers-sur-Loire ont impliqué le Parc au-delà de son rôle strict de personne publique associée. Une étroite collaboration a été initiée avec la commune de Corné pour engager une concertation préalable avec la population pour l'écriture d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation délicate en centre-ville.

Une animation spécifique a été testée, en utilisant la maquette conçue par le Parc. Elle a révélé la difficulté d'impliquer les propriétaires dans une démarche collective qui dépasse leurs propres intérêts. Malgré les réticences exprimées, des remarques importantes pour la composition du futur quartier ont pu être exprimées et transcrites dans les documents.



La maquette conçue par le Parc, support d'expression et de réflexion pour les projets d'aménagements urbains.



////// AXE 2 ////

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS

/// Soutien aux marchés de producteurs de pays du Canton d'Allonnes



Chiffres clés

18 producteurs présents en moyenne sur chaque marché

4 marchés organisés en 2015

Les marchés de producteurs de pays ont été initiés par les Chambres d'agriculture et se développent un peu partout en France. Ils regroupent uniquement des producteurs et des artisans du territoire qui proposent les produits de leur ferme ou de leur atelier directement aux consommateurs. La revente y est interdite.

Ce type de marchés connaît un succès grandissant ces dernières années, face à des consommateurs en recherche de qualité et de proximité.

Pour chacune des dates, une diversité de produits est recherchée : viandes, fromages, légumes, vins, bière, artisanat. Elle se complète d'une petite restauration sur place.

En 2015, les communes d'Allonnes, Varennes-sur-Loire, Villebernier et Vivy ont organisé, entre avril et juillet, quatre marchés. La Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire les a accompagnées dans le montage et le suivi de cette action. Le Parc a conçu l'ensemble de la communication et participé à la recherche de producteurs.

L'initiative se poursuivra en 2016. Deux communes ont rejoint l'initiative portant à six le nombre de marchés sur la future période estivale.



/// Organisation de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux de qualité

Depuis de nombreuses années, le Parc assure un lien entre les producteurs et la restauration collective pour favoriser une alimentation locale de qualité notamment auprès du public scolaire.

Chiffres clés

22 établissements concernés

50 000 € de chiffre d'affaire pour la plateforme d'approvisionnement

30 % d'augmentation du CA en 2015

Les circuits courts alimentaires connaissent actuellement un fort regain d'intérêt et ce notamment au sein des collectivités territoriales. Ils apparaissent comme un outil potentiellement capable de maintenir, voire de développer, des activités agricoles cruciales pour une gestion durable des territoires.

Dans ce contexte, l'approvisionnement en produits locaux de qualité de la restauration collective est une préoccupation pour beaucoup de territoires.

Depuis près de 10 ans, le Parc a engagé sur le sujet plusieurs actions qui ont conduit à des dynamiques collectives tant au niveau des producteurs que des restaurants :

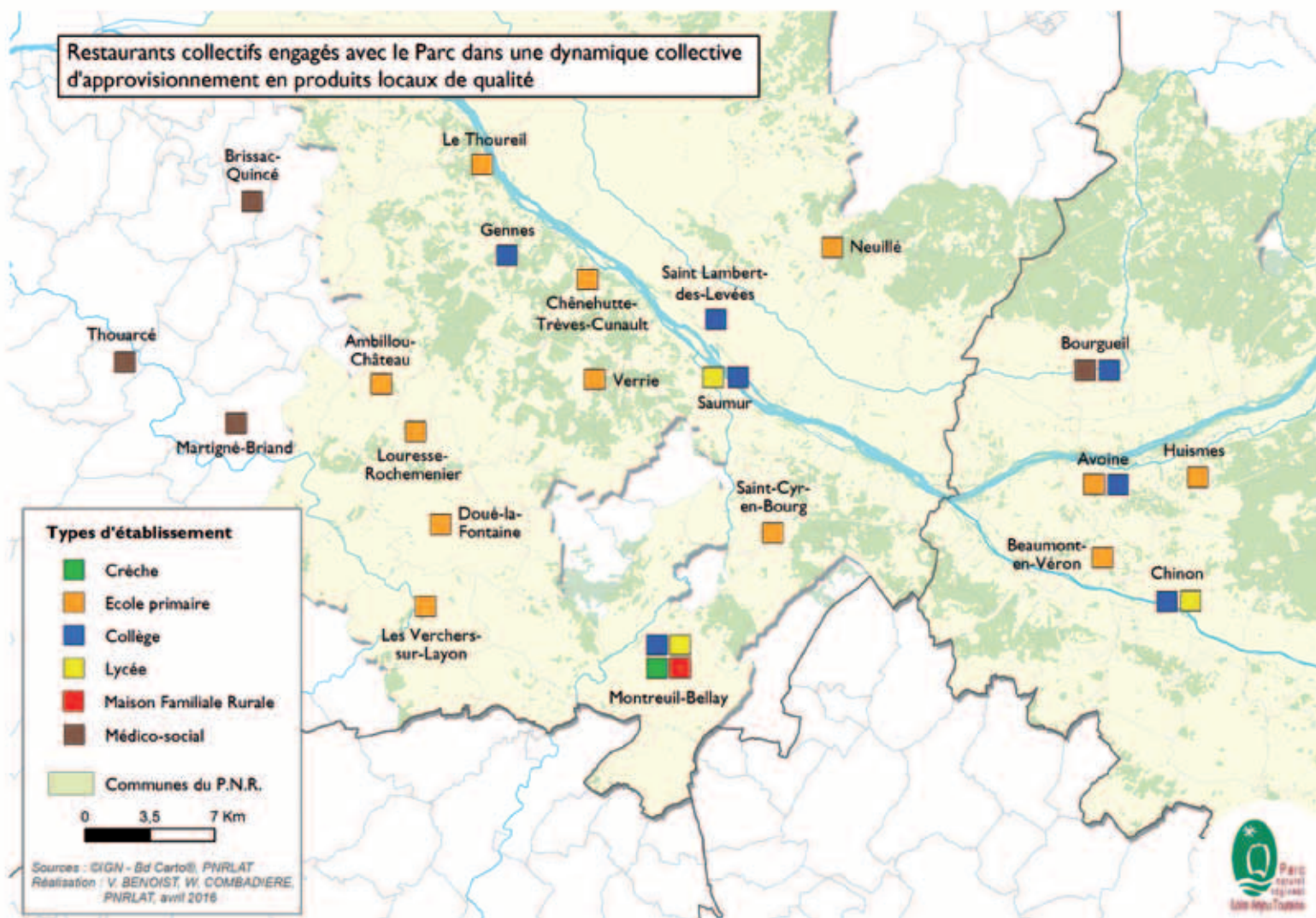
- En 2011, le Parc a participé au montage d'une plateforme d'approvisionnement en fruits et légumes locaux et biologiques sur le Saumurois grâce à un partenariat entre un groupement de producteurs, Bio Loire Océan, et une association d'insertion, ASPIRE.
- En 2014, le Parc a financé le dispositif par le biais du Contrat de Parc.
- En 2015, l'initiative se poursuit en Saumurois et est dupliquée sur l'Agglomération d'Angers. Le chiffre d'affaire de la plateforme progresse annuellement d'environ 30% pour atteindre en 2015, 50 000 € dans le Saumurois. 22 établissements ont utilisé ce service au cours de l'année.



- Cette même année, le Parc accompagne un groupe de huit restaurants sur le secteur Bourgueil/Avoine/Chinon. Les établissements concernés travaillent librement ensemble (pas de groupement d'achat) en vue de partager leurs contacts avec des producteurs locaux et de mutualiser leurs achats. Ce travail se réalise avec l'appui de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, du GABB Touraine, et du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

En parallèle, le Parc s'intègre en Maine-et-Loire dans la dynamique du « Réseau Local », créé en 2012, à l'initiative du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, de la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire et de l'Association des Maires du Maine-et-Loire.

Restaurants collectifs engagés avec le Parc dans une dynamique d'approvisionnement en produits locaux de qualité



/// 8^{ème} édition du concours Éco-trophée



Chiffres clés

- 27 dossiers reçus - 25 candidats nominés
- 13 lauréats
- 125 participants à la journée découverte de l'économie sociale et solidaire

Initiative lancée en 1998, ce concours a connu sa 8^{ème} édition en 2015. Il a pour objectif d'identifier et récompenser des acteurs locaux menant des démarches ou des réalisations innovantes en faveur d'une dynamique économique et sociale durable.

Cette opération se déploie grâce au partenariat renouvelé avec les six chambres consulaires (Agriculture, Artisanat, Commerce et Industrie d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire). En 2015, le concours ayant été ouvert aux structures de l'économie sociale et solidaire, les réseaux IRESA (49) et Cre-Sol (37) ont apporté leur appui.

En cohérence avec les priorités d'intervention du Parc, trois catégories thématiques étaient ouvertes aux acteurs économiques, en sus d'une catégorie réservée aux collectivités :

- Catégorie « Préservation du patrimoine naturel et respect des ressources »
- Catégorie « Énergie – maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables »
- Catégorie « Innovation sociale et implication territoriale »

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 10 novembre à Avoine, en fin d'une journée dédiée à la découverte des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le CNPE d'Avoine a doté les 1^{ers} prix d'un chèque de 1000 €, partagé en cas d'ex-aequo. Pour les autres lauréats, le Parc a tenu à valoriser le travail des salariés et des agents en offrant des prestations privilégiant une découverte ou un savoir-faire du territoire.

Catégorie « Préservation du patrimoine naturel et respect des ressources »

- 1^{er} prix : Exploitation Le Clos des Roses – Villebernier (49)
- 2^{ème} prix : Entreprise Jean-François Archaimbault – Ligné (37)
- 3^{èmes} prix ex-aequo : Syndicat des producteurs de Saumur-Champigny – Saumur (49) et EARL La Bardouillère – St Rémy-la-Varenne (49)

Catégorie « Énergie – maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables »

- 1^{ers} prix ex-aequo : Entreprise ALZON – Ligné (37) et Régie de Quartiers du Saumurois – Saumur (49)

Catégorie « Innovation sociale et implication territoriale »

- 1^{er} prix : CPIE Touraine – Val de Loire – Seuilly (37)
- 2^{ème} prix : CUMA Val de Veude – Champigny-sur-Veude (37)
- 3^{ème} prix : Vincent, cuisinier de campagne – Ingrandes de Touraine (37)

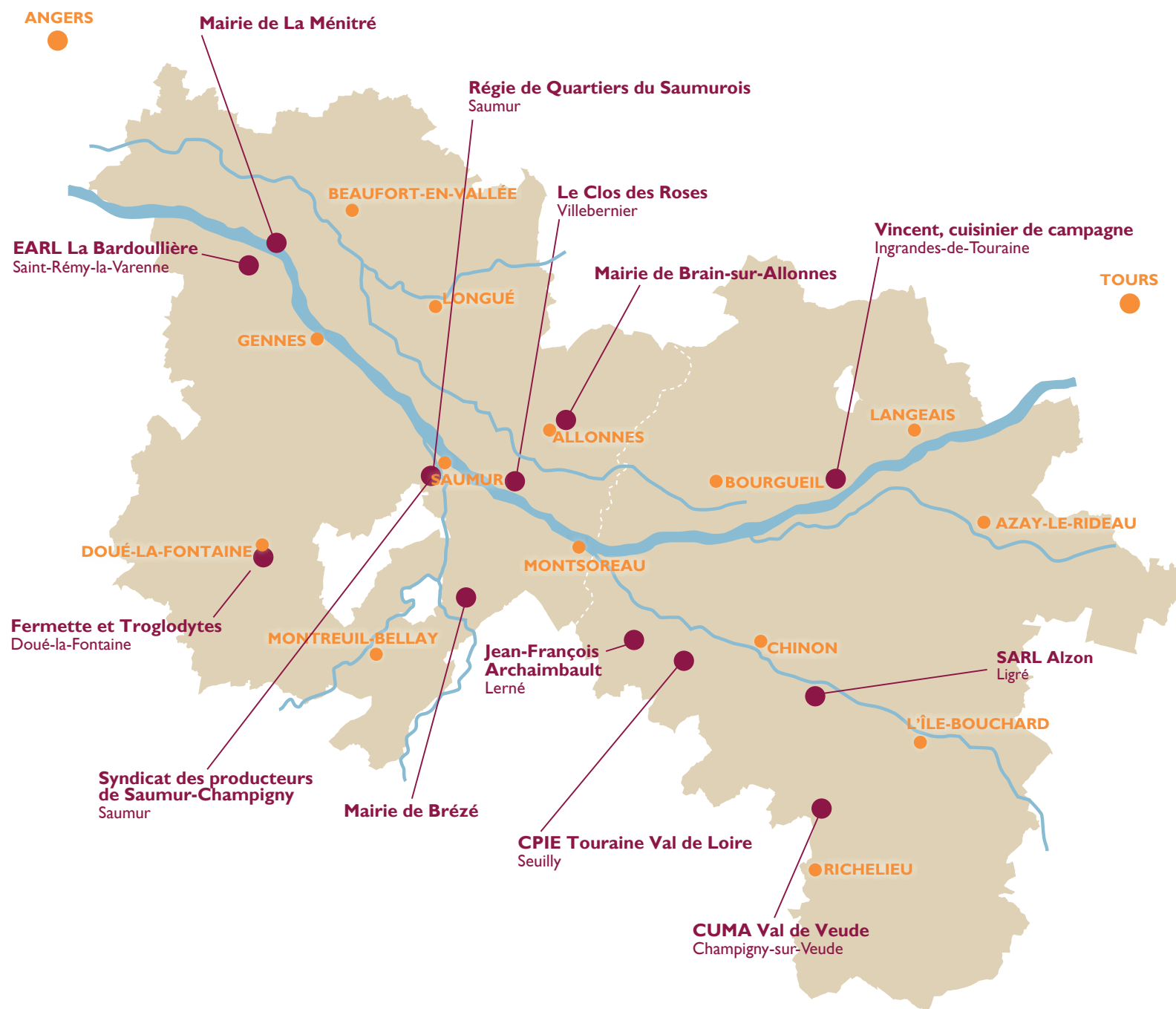
Catégorie « Collectivités »

- 1^{er} prix : Brézé (49)
- 2^{ème} prix : La Ménitrie (49)
- 3^{ème} prix : Brain-sur-Allonnes (49)

Coup de coeur du jury :

- Fermette et troglodytes - Doué-la-Fontaine (49)

Lauréats du Concours Éco-trophée 2015



Plan de financement : 20 696 €

Région Pays de la Loire (51 %)

Région Centre-Val de Loire (34 %)

Dotation CNPE d'Avoine (15 %)

/// Création d'un groupement d'artisans de l'éco-construction



Dans le prolongement de son travail sur l'approche énergétique du patrimoine bâti ancien, le Parc a lancé une étude sur la mobilisation des partenaires autour de l'écoconstruction aboutissant à la création d'un groupe de professionnels.

/// Neuf membres aux compétences complémentaires

Dans la continuité de son étude de faisabilité d'une plateforme éco-construction, le Parc s'est appuyé sur un acteur régional des Pays de la Loire reconnu pour sa capacité à mobiliser les acteurs professionnels de la construction : ECHOBAT Développement.

Une convention a été passée afin de développer une offre professionnelle de pointe dans le domaine de l'écoconstruction sur le territoire du Parc dans une dynamique économique performante.

L'antenne Loire Anjou Touraine est née, composée de neuf membres aux compétences complémentaires. Tous sont également fédérés autour d'une démarche solidaire, soucieuse de l'insertion professionnelle des jeunes et des publics en précarité en construisant un parcours d'insertion avec deux structures locales qui sont investies dans le projet (BATISPIRE et la Régie de quartiers du Saumurois).

/// Les membres d'ECHOBAT en fin d'année 2015

- ABITABIO SCOP (Baugé) : SCOP spécialisée dans la rénovation thermique des bâtiments et la charpente – couverture.
- AJIRE énergie (Saint-Georges-des-Sept-Voies) : bureau d'études thermiques.
- BATISPIRE (Chacé) : entreprise d'insertion par le travail, réalisation de bâtiment de gros et de second œuvre.
- ELECTROTECHNIC Lebrun (Doué-la-Fontaine) : électricité.
- Entreprise Thierry BOIREAU (Le Coudray-Macouard) : maçon, taille de pierre – Isolation chanvre.
- COTTENCEAU Etienne SARL (Saint-Hilaire-du-Bois) : maçonnerie – taille de pierre.
- LIEUX EQUATIONS – François NARBONNE (Montsoreau et Nantes) : architecte.
- LMB MARTIN Frères (Montilliers) : menuiserie - constructeur de maisons en bois.
- RÉGIE DE QUARTIERS DU SAUMUROIS (Saumur) : association d'insertion par le travail, réalisation du second œuvre.

Plan de financement : 15 000 €

Région Pays de la Loire (53 %)

ECHOBAT Développement (47 %)

/// La marque Parc appliquée au tourisme



Chiffres clés

1 prestataire marqué en Loire-Anjou-Touraine : coopérative de vannerie de Villaines-les-Rochers

100 prestataires intéressés

1000 prestataires marqués actuellement au niveau national

Le Parc travaille depuis 2015 sur la déclinaison de la marque commerciale relancée par la Fédération des Parcs. Cet outil d'animation et de promotion permet de communiquer vers le public un ensemble de valeurs communes au Parc et à des entreprises locales engagées dans une démarche de progrès.

/// Proposer une offre différenciante

Dans sa Charte Européenne du Tourisme Durable, le Parc s'est fixé pour objectif de faire émerger une offre touristique différenciante pour le territoire. Elle doit être inscrite dans les valeurs du tourisme durable et répondre aux attentes des clientèles qui fréquentent cet espace protégé, en particulier les clientèles familiales qui représentent une cible prioritaire pour le Parc.

Cette offre touristique doit permettre aux prestataires de valoriser leur travail orienté vers une meilleure médiation de nos patrimoines, un respect de l'environnement et une plus grande équité sociale. C'est dans cette optique qu'une démarche de marquage a été proposée à de nombreux prestataires touristiques.

/// Une marque nationale relancée

La Fédération des Parcs a récemment relancé sa marque « Valeurs Parc naturel régional ». Il s'agit d'une marque collective, commune à tous les Parcs et symbolisée par un logo unique. Elle est propriété du Ministère de l'Écologie et déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

/// Qui est concerné par la marque ?

Pour le secteur du tourisme, la marque peut être attribuée à des produits, prestations d'accueil ou savoir-faire, qui traduisent les valeurs essentielles des Parcs : l'attachement au territoire, une forte dimension humaine et le respect de l'environnement.

Elle est envisagée en Loire-Anjou-Touraine pour les quatre filières suivantes : hébergements, lieux de restauration, sites touristiques et sorties nature/patrimoine.

/// Mise en place des outils de suivi

En 2015, le Parc, appuyé par le cabinet de consultants MaHoC, a lancé sa démarche auprès d'une centaine de prestataires intéressés. Cet outil d'animation orienté vers la promotion, permettra à ces derniers d'affirmer leur « éthique », de se différencier de la concurrence et d'appartenir à un réseau organisé de prestataires qui partagent des valeurs communes.

2016 sera consacrée à la formalisation de cette démarche : grilles d'audit, chartes qualité et conventions Parc-bénéficiaires de 5 ans, validées par les prestataires et la Fédération des Parcs.

Plan de financement : 8 910 €

Région Pays de la Loire (50 %)

Région Centre-Val de Loire (50 %)

/// Création de sentiers nature



Les sentiers nature traitent prioritairement de la faune et de la flore d'un site naturel. Pour mener à bien ce projet, la collectivité concernée, assistée du Parc, réalise des travaux de restauration écologique, si nécessaire. La valorisation des lieux, pour une accessibilité du public, se concrétise notamment par l'aménagement d'un itinéraire de découverte qui nécessite la mise en place d'équipements de type : panneaux, platelage, observatoire...

Le Parc avait piloté ces dernières années la création de deux sentiers à Brain-sur-l'Authion (49) et Beaufort-Gée (49). En 2015, deux nouveaux sont venus compléter l'offre, à Brézé (49) et Rigny-Ussé (37).

Plan de financement de l'aménagement du sentier de Baffou : 27 000 € HT

Région Pays de la Loire (80 %)

Commune de Brézé (20 %)

Plan de financement de l'aménagement du sentier de Rigny-Ussé : 18 581 € HT

Département d'Indre-et-Loire (80 %)

Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau (20 %)

Plan de financement promotion/accompagnement de la commune de Rigny-Ussé : 1 401 €

Parc Loire-Anjou-Touraine (100 %)

/// Carnet de découvertes et carte touristique

En 2015, cette édition annuelle proposait de découvrir les patrimoines de notre territoire grâce à 184 sorties, réalisées par 25 partenaires. Ainsi, de mars à octobre, se sont plus de 345 dates de sorties qui ont accueilli 5995 personnes.

Toutes les sorties du « Carnet de découvertes » sont testées préalablement puis labellisées par le Parc qui souhaite garantir au public un accueil personnalisé et des animations de qualité.

La mise en page du document ainsi que de la carte qui lui est associée a été revue, afin de rendre ces documents plus attractifs et plus lisibles.

En 2015, a été constatée :

- une augmentation du nombre de participants (+ 4.5%) ;
- une disparité de l'offre entre le Maine-et-Loire et l'Indre-et-Loire : 16 partenaires proposant des sorties en Maine-et-Loire contre neuf en Indre-et-Loire. 64% des animations ont eu lieu en Maine-et-Loire. Le nombre de participants a suivi cette proportion (72% pour le 49 et 28% pour le 37) ;
- la création de la rubrique « Famille » a permis de rendre l'offre dédiée à ce public plus visible : 74 dates (soit 21%) et 26% des participants sont des enfants, soit une augmentation de 37% par rapport à 2014.

Plan de financement : 18 930 €

Région des Pays de la Loire (80 %)

Parc Loire-Anjou-Touraine (20 %)

/// Maîtrise des activités nautiques sur la Loire et la Vienne



En 2015, en partenariat avec l'État, les Départements et les Régions, le Parc a conçu et diffusé « Les bonnes pratiques nautiques sur la Loire et la Vienne ». Ce livret présente de manière synthétique et non exhaustive la réglementation en vigueur, sur et aux abords de ces cours d'eau.

Parallèlement, il a édité neuf fiches rivière réutilisables, destinées à aider les pratiquants de canoë-kayak à naviguer sur la Loire et la Vienne. Elles comprennent une carte de localisation d'un parcours d'une demi-journée de navigation, des consignes de sécurité, des préconisations pour respecter la richesse faunistique/floristique et des informations sur les patrimoines observables depuis l'embarcation.

Ces deux publications seront complétées par quatre journées de formation à destination des élus et des prestataires touristiques en 2016.

Chiffres clés

1000 livrets édités sur « Les bonnes pratiques nautiques sur la Loire et la Vienne ».

110 structures informées sur la réglementation spécifique en Loire et Vienne (communes, communautés de communes, offices de tourisme, prestataires de canoë-kayak...).

Plan de financement : 17 630 €

Région Centre-Val de Loire (30 %)

Région Pays de la Loire (30 %)

Conseil départemental d'Indre-et-Loire (20 %)

Conseil départemental de Maine-et-Loire (5 %)

Parc Loire-Anjou-Touraine (15 %)



///// AXE 3 /////

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT À LA COOPÉRATION

/// Démarches pédagogiques



Chiffres clés

4 810 élèves soit 210 classes ont bénéficié d'animation sur l'année 2014/2015

19 structures locales ont assuré les interventions

280.5 journées subventionnées par le Parc à hauteur de 230 €/jour/classe

La mission d'éducation au territoire du Parc permet chaque année à des enfants et des jeunes de la maternelle au lycée de bénéficier d'interventions thématiques favorisant la découverte de leur espace de vie.

/// Une offre pédagogique à destination de l'ensemble des établissements scolaires

Le Parc souhaite participer à l'éducation des citoyens de demain en proposant une offre éducative spécifique pour les jeunes qui vivent et grandissent sur son territoire. Dans ce but, il développe un programme éducatif en collaboration étroite avec l'Éducation Nationale et un réseau de 25 structures locales d'éducation à l'environnement et aux patrimoines.

Afin de favoriser la mise en place de projets dans les établissements scolaires, le Parc :

- propose des animations en classe ou sur des sites patrimoniaux, réalisées par les structures de son réseau éducatif ;
- verse des subventions aux établissements pour financer ces animations ;
- prête des ouvrages et documents pédagogiques, issus du centre de ressources du Parc ;
- assure le suivi et l'accompagnement de projets spécifiques.

Durant l'année scolaire 2014/2015, 210 classes, soit 4 810 élèves, ont participé au programme d'éducation au territoire du Parc. Grâce à la contribution financière des Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, les classes reçoivent des subventions pour chaque journée réalisée dans le cadre de ce programme : 280,5 journées réalisées en 2014/2015 subventionnées à hauteur de 230€/jour/classe.

/// Des projets liés au thème de l'année

En 2015, le Parc a déployé un panel d'animations à destination des habitants et des visiteurs autour du thème de « l'Homme et de la rivière ». En complémentarité avec ces événements, le Parc a favorisé la mise en place de projets sur le temps scolaire sur ce thème en invitant les parents à partager les découvertes de leurs enfants.

55 classes ont réalisé des projets sur l'Homme et la rivière, dont sept classes de collèges et deux de lycées. La Maison de la Loire en Anjou, la LPO Anjou ou le CPIE Touraine-Val de Loire ont accompagné les classes dans la mise en place de projets : réalisation d'un carnet de voyage, découverte de l'étonnant voyage des sternes, création de contes de Loire...

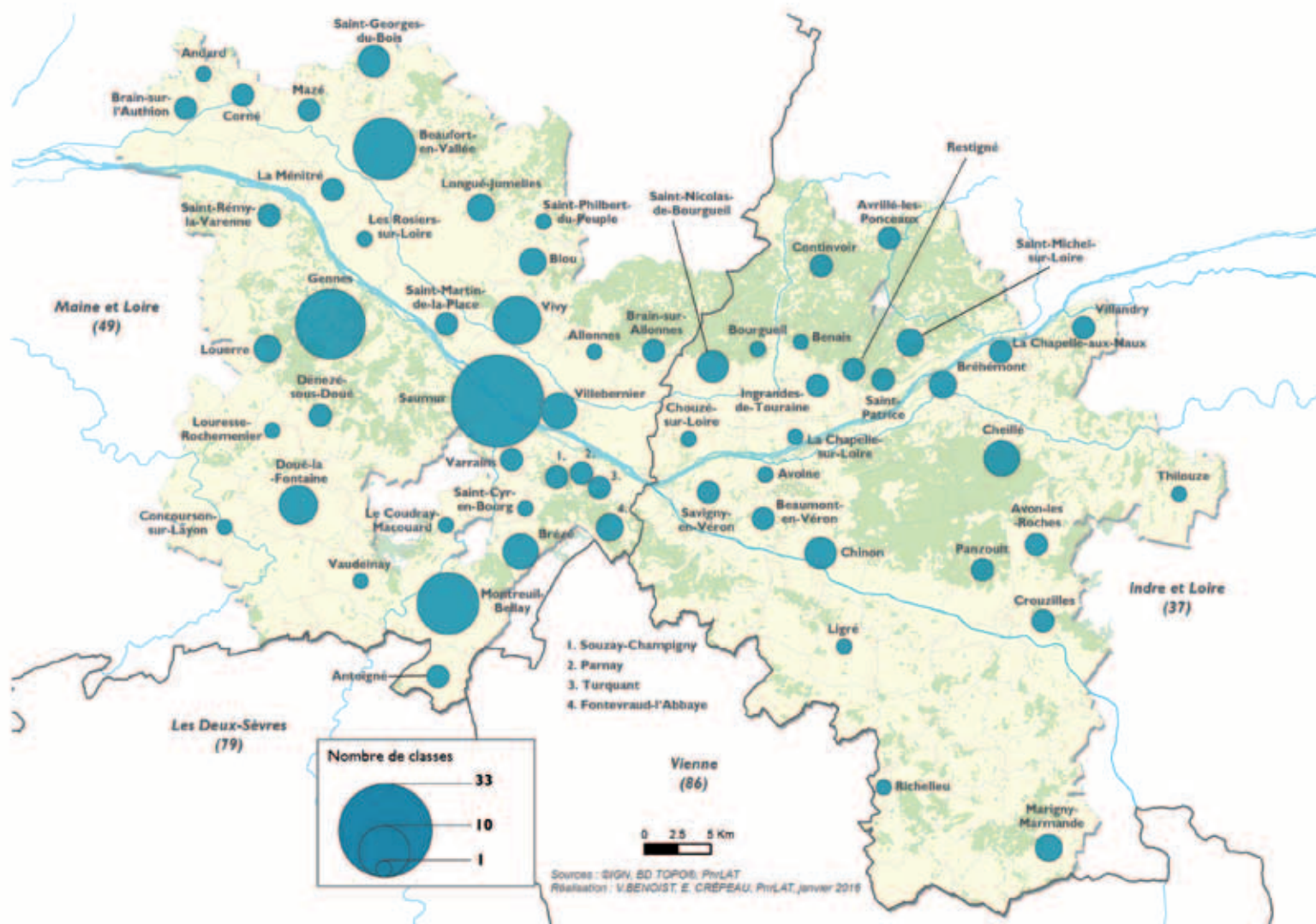
Plan de financement : 85 770 €

Région Centre-Val de Loire (35 %)

Région Pays de Loire (62 %)

ADEME Pays de la Loire (3 %)

Classes du programme d'éducation au territoire 2014-2015



//// Contribution du Parc aux Temps d'Accueil Péri-Éducatifs (TAP)

Le Parc a accompagné la commune de Marigny-Marmande dans la mise en place d'un projet d'école consacré à la découverte de la nature sur le temps scolaire et dans le cadre des TAP. La commune de Marigny-Marmande a été la seule à répondre à l'appel à projet du Parc sur ce thème. Ce projet a été financé dans le cadre d'un partenariat national entre la Fédération des Parcs et l'entreprise Naturen.

La contribution du Parc à la mise en place de TAP dédiés à l'environnement se concrétisera à l'avenir par un accompagnement des animateurs de TAP :

- apports d'éléments clés leur permettant de concevoir des séances dédiées aux patrimoines (nature, paysage, biodiversité, bâti)
- mise à disposition de supports pédagogiques : fiches d'activités, éventuellement outils.

Plan de financement : 6 025 €
NATUREN (100 %)

////// L'Homme et la rivière, thème phare de l'année 2015



Chiffres clés

250 participants à la manifestation « Tous à l'eau ! Ou presque... »

20 693 visiteurs à la Maison du Parc

6 animations ou ateliers à la Maison du Parc

115 participants à ces ateliers (soit une moyenne de 19 personnes par atelier)

Après une année consacrée au thème de l'alimentation, le Parc a souhaité se plonger dans les profondeurs des cours d'eau en organisant, à la Maison du Parc notamment, des expositions, des conférences et des animations.

/// Les cours d'eau, créateurs de vie et d'envie

De par son caractère universel, de par son approche des sens, le thème de « l'Homme et la rivière » touche un public large.

En choisissant cette thématique, le Parc a mis en avant le lien qui unit l'Homme aux cours d'eau : ressources, imaginaires, loisirs... Ce thème se place dans la continuité des actions suivantes :

- la connaissance des milieux aquatiques par la mise en place d'inventaires ;
- le développement de la biodiversité des zones humides et des cours d'eau à travers des mesures de gestion comprenant le dispositif Natura 2000 ;
- la sensibilisation réalisée auprès des professionnels et usagers pour la pratique des loisirs nautiques, notamment dans le cadre de la mise en place de l'Arrêté de protection de Biotope ;
- l'appropriation des cours d'eau et la découverte des milieux à l'aide d'actions menées dans les établissements scolaires.

/// Des partenariats développés au service d'un contenu riche et scientifique

Le programme annuel de la Maison du Parc est le résultat d'une progression qui permettait aux visiteurs de découvrir le thème des cours d'eaux par des aspects variés.

Des ateliers et animations ont permis tout au long de l'année de toucher un public familial.

Pour la première exposition, des partenariats scientifiques ont été développés avec :

- le Parc naturel régional du Marais Poitevin avec le prêt de l'exposition « Le rêve de l'anguille » ainsi que le prêt de collections ;
- des associations du territoire pour le prêt d'objets et pour le contenu scientifique local ;
- la Fédération de pêche de Maine et Loire pour des photographies d'anguilles.

Un partenariat scientifique a également été développé avec l'Université François Rabelais de Tours et plus spécifiquement avec le Cetu Elmis Ingénieries (Centre d'Expertise et de Transfert de l'Université) et la formation IMACOF (Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux) pour le prêt de photographies, de vidéos, d'objets et pour la rédaction de contenus scientifiques liés aux deux expositions. Toutes les animations organisées à la Maison du Parc ont été réalisées par des structures éducatives, culturelles, pédagogiques présentes sur le territoire du Parc dans un souci de cohérence et de qualité reconnue des prestations.

/// Expositions et temps forts

Exposition « Le rêve de l'anguille », du 28 février au 21 juin 2015.

Cette exposition réalisée par le Parc du Marais Poitevin a permis de mettre en avant les particularités de cette espèce migratrice emblématique. Des objets et informations collectés auprès de pêcheurs locaux ont donné du sens aux contenus.

Le vernissage a été suivi à 20h d'une conférence d'Eric FEUNTEUN, Directeur de la Station Marine de Dinard (MNHN) et de Corinne BOISNEAU, Maître de conférences à l'Université F. Rabelais de Tours, spécialisée en biologie des populations et écologie.

Exposition « Six pieds sous l'eau, la vie », du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 2015.

Une vingtaine de photographies subaquatiques ont été commandées à Yannick Gouguenheim, spécialiste de cette technique. Elles mettent en avant les espèces emblématiques de nos cours d'eau. Cette exposition appartient au Parc et peut être prêtée gratuitement. Elle a été inaugurée pendant l'animation « Tous à l'eau ! Ou presque... ».

/// « Tous à l'eau ! Ou presque... », un rendez-vous familial à la Maison du Parc

En complément de la programmation d'expositions et d'animations, le Parc a souhaité mettre en place un événement familial autour de la thématique annuelle. La proximité de la Maison du Parc avec la Loire était un atout considérable.

Le dimanche 5 juillet 2015 de 14h30 à 18h, « Tous à l'eau ! Ou presque » se proposait d'explorer les différentes dimensions du thème de l'année, qu'il s'agisse de biodiversité, d'imaginaire ou de loisirs.

Parmi les animations proposées : atelier pêche, balades en canoë et en bateau, promenade d'observation des sternes, spectacle de marionnettes, contes de Loire, expo photo, découverte des produits de la pêche...

Cette manifestation poursuivait plusieurs objectifs :

- mettre un coup de projecteur sur la Maison du Parc en période estivale ;
- constituer un temps fort pour les élèves des établissements scolaires ayant travaillé sur la thématique avec le Parc ;
- renforcer la politique d'animation à destination du public famille ;
- sensibiliser à la protection des sternes et de la biodiversité des cours d'eau à travers la divulgation des bonnes pratiques.

« Tous à l'eau ! Ou presque... » était un événement unique qui n'a pas vocation à être reconduit.

Plan de financement : 52 150 €

Région Pays de la Loire (50 %)

Région Centre (50 %)



/// Prêt d'expositions

Le Parc met à disposition ses expositions thématiques à destination des collectivités, des associations...

Chaque année, pour la thématique qu'il développe, le Parc conçoit une exposition qui prend place à la Maison du Parc pour quelques mois.

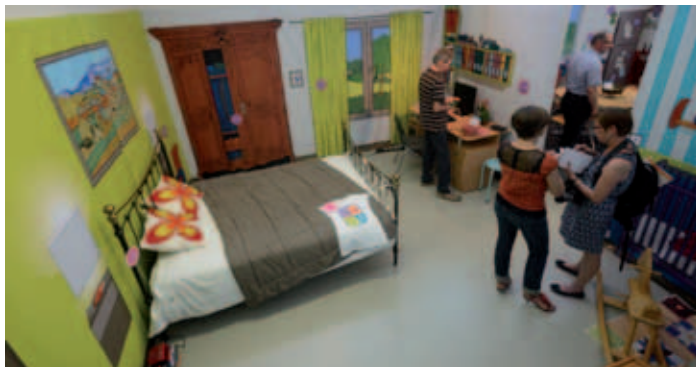
Chacune est ensuite démontée et mise à disposition gratuitement pour les associations, les collectivités qui le souhaitent. Il suffit juste de venir les chercher. Conçues pour aborder un sujet de manière simple et ludique, la plupart sont accessibles pour tous les types de publics. Depuis 2009, elles ont déjà fait l'objet de 63 emprunts, sur le territoire et bien au-delà, depuis 2009.

/// Expositions sur l'habitat

Maison passive ligérienne : 14 panneaux présentent les résultats du concours d'idées qui a permis en 2010 à plus de 100 cabinets d'architecture de proposer des solutions concrètes d'aménagements sur 5 communes du Parc : Blou, Bourgueil, Candes-Saint-Martin, Gizeux et Saint-Clément-des-Levées.



Mon domicile adoré : de grandes toiles imprimées reconstituent le décor d'une habitation. Les visiteurs sont invités à identifier les sources de pollution sur les meubles, le sol, les appareils électriques...



/// Expositions culture et savoir-faire

Histoires de lavoir : l'exposition se veut aérienne comme le linge qui sèche au vent. Panneau et mobilier permettent de retracer les différentes étapes du lavage, le savoir-faire des lavandières et l'ambiance qui régnait en ces lieux.

Ceux qui nous nourrissent : une exposition photographique et sonore, pour faire connaissance avec une vingtaine de « passeurs » de goûts et de produits du territoire : apiculteurs, safraniers, maraîchers ou encore restaurateurs... Plutôt que de s'attarder sur leurs activités, le Parc a souhaité révéler le lien intime qui les relie à leur terre, leurs animaux, leurs produits...

Dans des regards, des sourires et des gestes se dessinent des vocations, des intentions et un épanouissement au quotidien.

/// Expositions sur la faune

Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers : cette exposition met tous les sens en éveil et est aussi l'occasion de découvrir autrement les particularités de ces mammifères inoffensifs. Les visiteurs peuvent par exemple comprendre comment se décompose leur vol, comparer les tailles des différentes espèces et expérimenter leur technique de chasse grâce à l'utilisation des ultrasons.



Insectes : Minuscule multitude : photos d'insectes en grand format, livres à feuilleter, l'exposition se veut ludique et facilement accessible pour les enfants grâce à du mobilier adapté. Bocage, zones humides, forêt, les différentes boîtes entomologiques installées dans l'exposition permettent d'observer et de reconnaître chacune des espèces selon leurs milieux.

Six pieds sous l'eau, la vie : cette exposition regroupe des photos subaquatiques de Yannick Gouguenheim et Louis-Marie Préau. Elle plonge le spectateur dans les cours d'eau pour découvrir les êtres qui les peuplent.



/// Mieux comprendre le Parc

Le Parc a également conçu en 2012 une exposition itinérante, imprimée sur toiles, qui présente la structure et ses actions. Composée de 12 panneaux, elle peut être empruntée en tout ou partie en fonction de la place à disposition.





///// L'ÉQUIPE DU PARC ET LES INSTANCES /////

La dynamique de création de communes nouvelles est particulièrement rapide dans le Maine-et-Loire. Mais elle a pour effet de baisser singulièrement la représentation des communes angevines au comité syndical. Historiquement constitué sur un principe d'équilibre entre ses parties tourangelles et angevines, le Parc a souhaité modifier ses statuts pour maintenir les représentations des titulaires et suppléants, des communes fondatrices des communes nouvelles.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine compte à présent :

- 55 communes en Maine-et-Loire
- 73 communes en Indre-et-Loire

soit 128 communes au lieu des 141 présentes il y a encore quelques mois.

/// Composition du bureau du Parc

Les élections départementales de mars 2015 ont entraîné des modifications dans la composition du bureau. 26 représentants siègent au sein de cette instance.

Président : Benoit BARANGER

Vice-Présidents délégués : Benoit FAUCHEUX, Laurent GERAULT

Vice-Président(e)s : Sophie TUBIANA, Alain LAURIOU

Représentants Région Centre-Val de Loire

Benoit FAUCHEUX

Isabelle GAUDRON

Jean-Patrick GILLE

Isabelle PAIN

Pierre-Alain ROIRON

Représentants Région Pays de la Loire

Roselyne BIENVENU

Roch BRANCOUR

Christèle CARDET

Régine CATIN

Laurent GERAULT

Représentants Département d'Indre-et-Loire

Martine CHAIGNEAU

Eric LOIZON

Représentants Département de Maine-et-Loire

Brigitte GUGLIELMI

Laurent HAMON

Représentants communes et EPCI d'Indre-et-Loire

Benoit BARANGER, Bourgueil

Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard

François BRUYANT, Villaines-les-Rochers

Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu

Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon Vienne et Loire

Représentants communes et EPCI de Maine et Loire

Gilbert BOISBOUVIER, Gennes

Jacques GELINEAU, Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine

Elisabeth NOUVELET, Blou

Jackie PASSET, Communauté de Communes Vallée Loire-Authion

Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Représentant ville de Tours

Myriam LE SOUEF

Représentant ville d'Angers

Isabelle LE MANIO



Directeur
Pascal QUENIOT



Communication
Catherine ALLEREAU



Système d'information Géographique
Vincent BENOIST



Service technique
Alain DURAND

Service biodiversité et paysages



Patrimoine naturel
Responsable du service
Guillaume DELAUNAY



Patrimoine naturel
NATURA 2000 (37)
Olivier RIQUET



Patrimoine naturel
NATURA 2000 (49)
Lucile STANICKA



Paysage
Sylvain GUERVENO



Patrimoine naturel
Bastien MARTIN



Contrat nature
Jennifer PICHONNEAU

Service aménagement et éco-développement



Urbanisme
Responsable du service
Michel MATTEI



Énergie-climat
Florence BUSNOT-
RICHARD



Agriculture et forêt
Wilfrid COMBADIERE



Éco-développement et
intercommunalité
Sylvie NICOLAS

Service tourisme et médiation des patrimoines



Tourisme et loisirs
Responsable du service
Virginie BELHANAFI



Éducation au territoire
Emmanuelle CREPEAU



Développement culturel
Responsable de la
Maison du Parc
Christèle BULOT



Accueil Maison du Parc
Centre de ressources
Célia BONACHE



Accueil Maison du Parc
Gestion de la boutique
Stéphanie GEORGES



Assistante
Communication/Tourisme
Camille DEPLAIX

Service administration générale



Administration et finances
Responsable du service
Marina LE GAL



Responsable
Secrétariat de direction
Laurence PIQUIER



Accueil/Secrétariat
Elodie BASSET



Responsable
Comptabilité et ressources
humaines
Irène BERTHELOT



Assistante
Comptabilité et ressources
humaines
Nathalie JUBERT



Accueil/Secrétariat
Sonia BOURGEOU

/// Le personnel du syndicat mixte en 2015

/// Objectifs

Le Parc dispose d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est de mettre en œuvre, en relation avec tous ses partenaires, les orientations de sa charte :

- concevoir et coordonner de nouveaux projets ;
- assurer le suivi et l'évaluation du programme d'actions annuel ;
- répondre aux sollicitations du territoire dans les domaines de sa compétence et dans le respect de sa charte ;
- promouvoir des actions innovantes ;
- animer le territoire.

/// Descriptif

En 2015, l'équipe se compose comme suit :

Directeur : Pascal QUENIOT

Coordination de la mise en œuvre de la charte. Relations avec les élus et les institutionnels. Contrôle l'application des conventions liées au Parc et entretient les relations avec les partenaires institutionnels et financiers notamment pour l'élaboration et le suivi du programme d'action annuel. Gestion de l'équipe.

Système d'information géographique : Vincent BENOIST

Gestionnaire du SIG et administrateur réseau. Cartographie, bases de données, suivi du territoire, évaluation. Cellule d'assistance technique et d'observation régionale (CASTOR). Animation de la base de données naturalistes STERNE.

Communication : Catherine ALLEREAU

Définition et mise en œuvre de la communication : conception et diffusion d'outils et supports de communication. Relation avec les médias. Organisation de la Fête du Parc. Gestion du site Internet et des réseaux sociaux.

Communication (mi-temps) :

Camille DEPLAIX

Conception graphique des supports de communication, rédaction et relations presse.

Agent technique polyvalent : Alain DURAND

Entretien des locaux et des jardins. Suivi et entretien du parc de véhicules. Montage des expositions. Suivi des prêts barnum et toilettes sèches. Diffusion de la documentation.

Service aménagement et éco-développement

Chef de service - Urbanisme : Michel MATTEI

Sensibilisation et conseil à la conduite d'études et d'opérations d'urbanisme durable. Participation au suivi des documents d'urbanisme.

Ingénierie de l'environnement et énergies :

Florence BUSNOT-RICHARD

Analyse et avis réglementaires sur études d'impact. Coordination et animation du Plan climat de territoire et du schéma éolien.

Agriculture durable et forêt : Wilfrid COMBADIÈRE

Promotion des pratiques agricoles et systèmes de production préservant les ressources naturelles et les paysages (mesures agro-environnementales, agriculture biologique...).

Eco-développement et intercommunalité :

Sylvie NICOLAS

Suivi d'Agendas 21. Démarches de qualité environnementale (zones d'activités et entreprises). Coordination du concours ECO-TROPHEE. Organisation de journées techniques (agents, élus, partenaires). Coordination de la démarche d'évaluation de la charte et de la Conférence territoriale avec les structures intercommunales.

/// Le personnel du syndicat mixte en 2015

Service biodiversité

Chef de service - Patrimoine naturel :
Guillaume DELAUNAY

Etudes écologiques faune, flore, habitat. Coordination et animation du site "Champagne de Méron et plaine de Douvy". Animation de la base et du réseau STERNE.

Natura 2000 (37) : Olivier RIQUET

Coordination et animation du programme Natura 2000 en Indre-et-Loire. Études écologiques faune, flore, habitat.

Natura 2000 (49) : Lucile STANICKA

Coordination et animation du site Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau".

Patrimoine naturel : Bastien MARTIN

Études écologiques faune, flore, habitat. Définition et mise en œuvre de plans de gestion. Suivi du programme de protection des chauves-souris du Parc.

Paysages : Sylvain GUERVENO

Élaboration de la Trame Verte et Bleue. Assistance à maîtrise d'ouvrage des projets paysagers des collectivités. Gestion de la réglementation sur l'affichage. Suivi de l'implantation des mobiliers d'entrée d'agglomération Parc.

Contrat nature : Jennifer PICHONNEAU

Animation du Contrat nature, suivi technique et administratif des chantiers.

Service Tourisme et Médiation des Patrimoines

Chef de service - Tourisme-loisirs :
Virginie BELHANAFI

Définition et mise en œuvre de projets contribuant au développement de l'offre touristique identitaire du territoire. Conseils auprès de porteurs de projets touristiques. Circuits équestres.

Tourisme-loisirs (mi-temps) : Camille DEPLAIX

Rencontre du réseau des partenaires touristiques, connaissance des actions. Veille sur les nouvelles technologies utilisées par les touristes. Audit des hébergements nature et patrimoine, suivi du réseau. Suivi des éditions touristiques du Parc.

Développement culturel :
Christèle BULOT (mi-temps)

Définition et suivi de la politique culturelle du Parc. Développement du partenariat auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Éducation au Territoire : Emmanuelle CREPEAU

Définition et coordination du programme d'éducation au territoire en liaison avec les partenaires et les établissements scolaires (cycles 1, 2 et 3, collèges et lycées).

Responsable de la Maison du Parc:
Christèle BULOT (mi-temps)

Gestion du personnel, coordination des expositions temporaires et des animations de la Maison du Parc. Suivi de la maintenance du site.

Accueil - Centre de ressources :
Célia BONACHE

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Création et développement du centre de ressources.

Accueil – Boutique : Stéphanie GEORGES

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Gestion de la boutique et développement des produits identifiés "Parc naturel régional". Suivi qualité des produits touristiques : sentiers d'interprétation et sorties nature accompagnées.

Service administration générale

Chef de service - administration générale
Marina LE GALL

Coordination de l'administration générale. Instances décisionnelles du Parc. Marchés publics, contrats d'assurance.

Responsable - Secrétaire de Direction :
Laurence PIQUIER

Préparation des comités syndicaux et des Bureaux. Secrétariat du Président, du Directeur.

Secrétaire : Sonia BOURGEOU

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel.

Accueil – Secrétariat : Élodie BASSET

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel.

Responsable - Chargée d'affaires administratives et financières : Irène BERTHELOT

Comptabilité, gestion du Parc. Participation à l'élaboration du budget, suivi du personnel.

Secrétaire comptable : Nathalie JUBERT

Suivi comptable et administratif. Secrétariat.

/// Accueil des stagiaires et services civiques

/// Objectifs

Le Parc, par son territoire, ses enjeux et ses missions, est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants.

En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les étudiants participent activement à la mise en œuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

/// Stagiaires

Service aménagement et éco-développement

Emmanuelle GRIMAUD (6 mois) - Master 2 métiers du développement territorial et économie sociale et solidaire Université catholique de l'Ouest à Angers - Participation à l'organisation du Concours éco-trophée du Parc et à la préparation d'une journée d'animation dédiée à l'économie sociale et solidaire.

Service biodiversité

Laurie BARBEREAU (6 mois) - Master 2 Gestion et conservation de la biodiversité à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest - **Étude de la banque de graines contenue dans la tourbe du marais de Taligny.**

Léa SOURISSEAU (6 mois) - Master 2 Écologie et biologie des populations - Génie écologique, Université de Poitiers- **Participation à l'animation des sites Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer" et "Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre".**

Baptiste Antonin (2 mois) - **Inventaire des orchidées du Parc**

Élodie Morin (2 mois) - **Inventaire des orchidées du Parc**

Service tourisme et médiation des patrimoines

Antoine SIMEON (2 mois et demi) - Licence professionnelle ressources documentaires et bases de données, spécialité documentaliste d'entreprise. Formation à distance. **Appui à l'inventaire des documents, au catalogage et à la constitution de classeurs documentaires pour le centre de ressources du Parc.**

/// Service civique

Florence DAMEVIN (6 mois) - Service civique mobilité douces et alternatives et politique climatique du Parc.

Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOUREAU

Tel : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09

Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOUREAU

Tel : 02 41 38 38 88

Courriel : maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR LAT- Impression : SIPAP OUDIN.

Imprimé sur papier 100% recyclé à partir d'encre végétales

Crédit photos : David DARRAULT (p. 22, p. 24), Jérôme PARESSANT (p. 6, 8, 29, 30, 31), Louis-Marie PRÉAU (photo couverture), Yannick GOUGUENHEIM (p. 37), Région Pays de la Loire / Ouest Médias (p. 12), Thierry PRINTEMPS, Mélanie CHOLLET, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, PNR (Catherine ALLEREAU, Christèle BULOT, Florence BUSNOT-RICHARD, Emmanuelle CRÉPEAU, Camille DEPLAIX, Bastien MARTIN, Michel MATTEI, Sylvie NICOLAS, Olivier RIQUET).